



Projet Autonomt Wunne fir Mënsche mat enger Behënnerung Fiche de candidature

1. Intitulé du projet

Veuillez choisir un nom pour votre projet :

2. Présentation de l'organisme/bailleur social

Identification :

ASBL

Fondation

Société d'Impact Sociétal (SIS)

Nom complet :

Adresse du siège social :

Code postal :

Ville:

Site internet :

Identification du représentant légal (président ou autre personne désignée par les statuts)

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

Identification de la personne chargée du présent projet

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone

Courriel :

Disposez-vous déjà d'un agrément :

Avec le MFSVA :	Oui	Non
Avec le MLOGAT :	Oui	Non



3. Présentation du projet

Type de logement proposé :

- Acquisition d'un logement
- Création d'un nouveau logement
- Rénovation d'un logement existant

Nombre total de logements/chambres :

Adresse(s) :

(ou à défaut le quartier si l'adresse est encore inconnue, précisez toutes les adresses si logements disséminés)

Logement	Adresse	Nombre de logements/chambres	Date prévisionnelle de début du projet
1			
2 (le cas échéant)			
3 (le cas échéant)			
4 (le cas échéant)			

Réalisation des objectifs du 'Autonoomt Wunnen fir Mënsche mat enger Behënnerung'

Veuillez introduire un concept de fonctionnement du futur projet de logement avec service d'assistance à domicile. Expliquez comment vous allez organiser vos missions de bailleur social (celles-ci sont résumées dans l'appel à projet) dans le cadre de l'Autonoomt Wunne fir Mënsche mat enger Behënnerung.



4. Expérience du bailleur social dans le domaine de l'accueil de personnes présentant un handicap

Présentez votre expérience dans ce domaine :

5. Données du promoteur social

Afin de répondre à cet appel à projets et notamment pour réaliser la demande d'aide à la pierre, le bailleur social doit se concerter étroitement avec un promoteur social. En effet, le promoteur social (public et sans but de lucre) est responsable de la réalisation de logements abordables. En plus de choisir les terrains et les projets adaptés, il gère le financement, la planification et la mise en œuvre des projets. Il s'occupe également de la demande de participations financières à l'État.

Type de promoteur social partenaire :

Fonds du Logement
Société nationale des Habitations à Bon Marché
Commune
Syndicat de commune
ASBL
Fondation
Société d'impact sociétal (SIS)
Autre (fonds de gestion des édifices religieux, communauté religieuse ayant conclu une convention avec l'État, hospice civil, office social).

Nom du promoteur social partenaire:



6. Les pièces à joindre à la demande

Plan de situation/ extrait du plan cadastral

Plans sommaires 1/100 (plans, coupes, élévations) et indication des surfaces SUH, SCB et SNA (renvoi au cahier des charges pour le développement de logements abordables)

Devis sommaire reprenant les coûts relatifs au foncier, à la viabilisation ordinaire et aux coûts de construction et/ou de transformation, rénovation.

Fiche architecturale

Preuve de capacité économique et financière (p.ex. le bilan des 3 dernières années du bailleur social/ promoteur social, conventions existantes, etc.)

Pour le service d'assistance à domicile :

- Concept de fonctionnement du service
- Description de la population cible
- Estimation du personnel requis pour la mise en œuvre du service d'assistance

Le dossier de candidature est à envoyer au Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire, par courrier postal ou électronique :

- Par courriel : bailleursocial@ml.etat.lu
- Par courrier : Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire
Service Logement abordable
Adresse postale : L-2916 Luxembourg